

De la répression...

Caen, c'est au départ une opération de reprise en main du théâtre de la Maison de la Culture ; pendant mai, partout, les locaux de ces établissements ont été mis à la disposition des étudiants et des travailleurs ; depuis le contrôle de l'Etat s'exerce de plus en plus efficacement et les gaullistes entendent y régner en maîtres, en s'appuyant sur la bourgeoisie réactionnaire locale. Dans cette ville, cela se traduit par le renvoi du directeur, son remplacement, par un marchand de divertissements qui adapte les programmes au goût du jour et du pouvoir. Face aux nouvelles formes de « culture » imposées, une centaine d'étudiants se rend au T.M.C. pour instaurer un débat au cours de la représentation de Cyrano de Bergerac. S'appuyant sur un arrêté municipal du 16 janvier, qui d'ailleurs ne fût rendu public que plus tard, et qui interdit toute sorte de contestation dans les salles de spectacle caennaises, la police intervient rapidement et violemment, encouragée par tous les « spectateurs », gracieusement invités, dans le but de livrer à la police les éventuels contestataires (faux spectateurs, car les vrais désertent, depuis sa « réorganisation », le T.M.C.).

Bilan : matraquage, arrestations, passages à tabac, condamnations (plusieurs camarades ont été pénalisés d'un mois de prison avec sursis. L'un d'eux, Yves Sarciat, s'est vu attribuer un mois de prison ferme...).

A propos de ces événements, les camarades de Caen (U.N.E.F.-C.A.) écrivaient: « Dans la nuit du 21 au 22 janvier, nos camarades ont été sauvagement matraqués par les forces de police appelées par Louvel (Maire de Caen), alors qu'ils voulaient imposer une discussion sur la fermeture du T.M.C. et contre la culture de classe. Au-delà de la défense du théâtre, les forces de police ont montré que le pouvoir gaulliste ne tolérait plus désormais aucune contestation. Le pouvoir a décidé de frapper et il frappe sauvagement. Nos sept camarades vont passer en jugement comme sont passé en jugement ceux qui voilèrent un an revendiquaient une augmentation de salaire : les manifestants de la S.A.V.I.E.M. en janvier 1968. Ils risquent de lourdes peines de prison ferme. Nous n'avons pas oublié l'unité de janvier et de mai, nous n'oublions pas que l'unité est le seul garant de succès. Aujourd'hui encore, nous montrerons que nous ne sommes pas prêts à accepter la répression du pouvoir, qui vous frappe dans vos usines et nous dans nos facultés ».

Le problème était ainsi clairement posé. La condamnation d'Yves Sarciat (malgré les témoignages contradictoires des policiers et l'absence de toute preuve pour l'accusation), montre que le pouvoir est décidé aujourd'hui à frapper ; il croit cela d'autant plus possible qu'il pense avoir isolé le mouvement étudiant des travailleurs.

Les camarades de Caen répondaient justement en axant leurs efforts sur la mobilisation de masse, meilleure riposte contre la répression.

...A la participation

Au moment même où les étudiants caennais subissaient la répression du pouvoir, celui-ci complétait son action en tentant avec publicité, de mettre en oeuvre sa politique de participation à la faculté de droit.

Mais le régime n'a pas cru nécessaire de dire toute la vérité. Aussi faut-il préciser, en ce qui concerne ces élections les points suivants :

- présence dans la fac d'un service d'ordre exceptionnel ;
- interventions de tous les professeurs pour pousser les étudiants à voter, d'une part en interrompant les cours au bout d'une demi-heure (et ce pendant toute la journée) d'autre part en suscitant la « compétition » entre les différentes années (« vos collègues ont un peu plus voté alors dépêchez-vous... »)
- inscription des votants sur des listes dites d'émargement (ce qui est le meilleur moyen de repérer les non votants. D'où le grand nombre d'abstention : 20 %.

D'où une « forte participation » aux élections, comme dit la presse. La preuve : en première année de droit, la liste de l'A.F.E.F.A. (Association Française pour l'expansion des Farces et Attrapes) en deuxième année, « votre liste » (!), en troisième année, la liste « pour la rénovation de l'université Napoléonienne », en quatrième année, la liste C.U.L. (Centre d'Union Libérale)... obtiennent des pourcentages de voix tournant autour de 30 à 40 %.

Voilà la réalité de la participation : un instrument destiné à permettre au pouvoir de réaliser sa volonté... avec la caution de certains étudiants.

Quant aux autres, ils doivent se taire, ou alors...

Telle est la réponse proposée par le pouvoir aux objectifs du mouvement étudiant.

**L'Étudiant de France – Nouvelle série n° 5 –
Février 1969 Page 8**